

Parcours de vie et ateliers de réflexion-action pour renseigner les indicateurs de genre

Marie-Lise Semblat, Jocelyne Gendrin-Guinebault, Juliette Campaoré, Aster-International

jeudi 21 janvier 2016

Comment renseigner les indicateurs de genre en prenant en compte à la fois les aspects quantitatifs et qualitatifs, les objectifs économiques mais aussi la dimension sociale et l'autonomisation des femmes ?

Aster-International et ses partenaires Ouest-africains ont créé plusieurs outils afin de renseigner les indicateurs de genre, d'une part en sortant d'une visée purement quantitative et gestionnaire des seuls résultats économiques et financiers, et d'autre part, en prenant en compte la complexité et l'interdépendance des facteurs permettant d'évaluer l'amélioration des gains financiers des femmes, l'affectation des ressources et les avancées en termes de droits et d'autonomisation tant économique que décisionnelle.

Avec ASMADE au Burkina Faso, GRAPAD au Bénin et CAGED et Sotchi au Togo, une approche participative impliquant tous les acteurs et actrices des organisations a permis d'identifier des groupes témoins de 30 à 40 personnes, représentatifs de toutes les catégories de public (âges, secteurs d'activités économiques, représentation des divers territoires...), dans le but d'estimer les processus d'autonomisation économique et décisionnelle au lancement, à mi-parcours et à la fin du projet. Pour ASMADE, le suivi des parcours de vie a été réalisé également sur des collectifs (groupements et associations de femmes, mixtes ou d'hommes), en raison de l'importance de l'enjeu des structurations en associations des transformatrices et des restauratrices de rue.

En ce qui concerne le volet économique, ont été pris en compte tant les différentes formations capitalisées que l'appui du conjoint dans la réalisation des activités des enquêtées, l'évaluation de la recette journalière minimum, l'augmentation de la production, le mode de financement des activités (dons de parents, d'amis ou du conjoint, prêt bancaire ou fonds propres), le niveau d'autonomisation financière, le capital de l'activité, mais aussi la capacité des femmes d'entreprendre ou de ré-entreprendre elles-mêmes de nouvelles activités rémunératrices : production et transformation du soja au Togo, restaurationtraiteur au Burkina... La participation des femmes aux charges du ménage et le nombre de personnes qu'elles prennent en charge ont aussi été intégrés ainsi que leurs capacités à tenir une gestion formalisée (tenue régulière d'écriture sur cahiers, dépôt régulier d'argent en banque, tenue de bilan en fin de journée ou en fin de mois, recrutement d'employées), sans oublier le marketing des produits : choix de l'emplacement de vente, étiquetage des produits, insignes publicitaires.

Le degré d'autonomisation personnelle des femmes a été examiné notamment au niveau de la prise de décision au sein du couple, en ce qui concerne l'utilisation du revenu personnel, les méthodes contraceptives ou encore l'admission d'un enfant ou d'un étranger dans la famille. L'autonomisation dans le domaine de la prise de décisions se mesure aussi par la possibilité pour les femmes de réaliser des activités extérieures au foyer, comme la participation à des formations, le fait de faire des courses dans le quartier, d'effectuer des voyages, le choix des loisirs, créer ou intégrer une association, acheter des parures et vêtements, acquérir un bien ou encore construire, etc. La participation des femmes aux prises de décision dans le milieu associatif, la valorisation de leurs propositions dans la bonne marche des activités du groupement dont elles sont membres sont également des indicateurs.

Par ailleurs, des ateliers de réflexion-action (ARA) ont été mis en oeuvre. La réflexion-action reste fidèle aux exigences de changement, de participation et d'émancipation de la recherche-action, mais avec moins d'exigences de scientificité et par là même de durée. Plus empirique, elle introduit une prise de recul sans

pour autant avoir la lourdeur d'une recherche. Les ARA visent à améliorer, voire changer une situation de départ insatisfaisante pour ceux et celles qui la vivent. Ils reposent sur le principe selon lequel les pratiques sociales produisent des savoirs qui ne sont pas toujours connus et reconnus comme tels. Un atelier de réflexion-action réunit autour de pratiques communes ou de besoins communs (professionnels, militants, associatifs...) des groupes restreints de participant-es, acteurs-actrices volontaires. La démarche de maïeutique, guidée par l'animateur ou l'animatrice, doit faciliter, d'abord l'émergence des savoirs expérientiels, ensuite leur analyse, pour mener vers l'action de changement.

Au Burkina Faso, Bénin et Togo, les ARA ont été au coeur des accompagnements réalisés par Aster avec des groupes de femmes-relais, dans le but de développer avec elles un observatoire des pratiques et des conditions de vie. Les participantes sont outillées pour analyser leurs pratiques : arbre à problèmes, grille FFOM (Forces Faiblesses Opportunités Menaces)... En parallèle, des animateurs et animatrices d'ARA sont formés à la méthode et une fois le programme terminé, peuvent accompagner à leur tour des groupes. Au Burkina Faso, la réflexion des ARA s'est portée sur les problématiques suivantes : les activités économiques ; les relations femmes-hommes au sein du foyer, dans la sphère de l'activité économique et la société ; la gestion du temps et le leadership féminin. Conduire tout un processus de réflexion sur les difficultés auxquelles doivent faire face les femmes au quotidien a permis aux femmes-relais, participantes à ces ateliers, de pouvoir elles-mêmes animer des temps de débats et discussions au sein de leurs associations. C'est par cette restitution des travaux des ARA auprès d'autres femmes que le rôle de démultiplication est réalisé.

Concevoir des outils participatifs pour renseigner les indicateurs de genre est indispensable pour mesurer les changements sociaux et économiques. Que ce soit le suivi des parcours de vie ou les ateliers de réflexion-action, les actions pour renseigner les indicateurs n'ont pas été mises en place uniquement pour une évaluation des effets du projet mais aussi pour permettre aux femmes d'identifier, analyser, comprendre les problématiques sociales et économiques pour mieux agir. Les changements peuvent se mesurer dans la pérennité des activités économiques initiées et appuyées lors du projet.



Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article2412>